

TRAVAUX

## L'avenue du Stade en mode réseaux

Toujours menés sous l'égide de la Direction du cycle de l'eau de Clermont Auvergne Métropole, les travaux se poursuivent avenue du Stade. Jusqu'à la fin du mois d'avril, les entreprises s'attèlent au renouvellement des réseaux dits « humides », c'est-à-dire les canalisations destinées à recevoir les eaux usées et pluviales et celles qui acheminent l'eau potable. Dès le mois de mai, une nouvelle phase s'ouvrira. Elle concernera cette fois l'enfouissement des réseaux « secs » (électricité, télécom, etc.). A l'issue de cette phase, les interventions sur l'espace public pourront commencer. Réfection de la chaussée, création de deux arrêts de bus et d'une piste cyclable dans le sens montant, mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) d'un trottoir, matérialisation de places de stationnement en chicane feront partie des aménagements prévus pour cette voie qui mène au complexe sportif de l'Artière.



Les travaux, longs et de grande ampleur, devraient s'achever au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

VIGILANCE

## Attention au démarchage intempestif !

Il est important de rester vigilant tout au long de l'année.



Par téléphone, par e-mail ou directement à votre domicile, le démarchage commercial intempestif et parfois les escroqueries ne manquent pas ! Soyez donc prudent avant d'engager toute démarche, notamment si vous êtes une personne seule et/ou âgée.

La Police Municipale rappelle que le démarchage à domicile est interdit sur la commune, sauf autorisation expresse accordée par la Mairie. Dans ce cas, toute personne sonnant à votre porte doit vous présenter une carte professionnelle et une autorisation de démarcher. N'hésitez pas à demander ces documents même si la personne porte un uniforme. Si vous

ne la connaissez pas, ne la laissez pas entrer chez vous.

D'autre part, certains interlocuteurs prétendent agir « au nom de la Ville de Beaumont » afin de vous vendre quelque chose. La commune ne mandate aucune société, quelle qu'elle soit, pour la vente d'objets ou de matériels (panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, etc.). Il s'agit ni plus ni moins que de pratiques commerciales trompeuses ou carrément de tentatives d'escroqueries.

En cas de doute, veuillez contacter rapidement la Police Municipale au 04 73 28 86 86 ou 06.88.13.24.08. Pour toute urgence, composez le 17.

SERVICE

## Partage 1 Toit, l'entraide générationnelle

D'un côté, des seniors qui sont souvent seuls dans leur logement et peuvent rencontrer des difficultés au quotidien. De l'autre, des jeunes ayant parfois du mal à se loger à moindre coût. Ce constat a débouché sur la création de « Partage 1 Toit », dont le but est de favoriser et accompagner la rencontre entre les seniors (de plus de 60 ans) et les jeunes (de moins de 30 ans). Ce service se charge de mettre en relation, d'organiser les modalités de colocation et de suivre la cohabitation entre l'hébergeur et

l'hébergé, dont les besoins et attentes peuvent être convergents ou complémentaires. En contrepartie d'un loyer modeste, le jeune s'engage à passer du temps avec le senior, pour lui apporter une présence et éventuellement une entraide. Créé en 2021 sur le Puy-de-Dôme par le SIRA\*, Partage 1 Toit permet plus qu'une cohabitation : du vivre ensemble.

Si vous êtes intéressés, contacter le 06 28 18 84 92  
partage1toit@gmail.com

\* Service Interdépartemental pour la Réussite des Alternants

